

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 24 mars 2014

Conseillers  
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Caroline WANNINGER

Conseillers présents : **10**

**SEANCE du 28 mars 2014**

Etaient présents :

Le président de séance : Alain NORTH.

.

Les conseillers : Nathalie GEIGER, Patrick GRESSER, Christian HUBER, Philippe KLEIN, Thomas MOLINA, Thomas ROECKEL, Ludovic STIEBER, Pascal STUTZMANN, Caroline WANNINGER.

Absents excusés : Richard RUSCH

Procuration : Néant.

**Délibération n° 2014/19**

**Objet : Désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale**

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L.123-4 et s. et R.123-7 et s. ;

Considérant que les membres du conseil d'administration du CCAS de Wintzenheim-Kochersberg doivent être renouvelés ; que le nombre de membres doit être fixé par le conseil municipal et que le conseil d'administration du CCAS doit être composé d'autant d'élus par le conseil municipal que de représentants du monde associatif nommés par le maire ;

Considérant qu'aucune liste n'est parvenue en mairie avant la réunion ; que certains candidats se manifestent alors ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire et à l'unanimité des présent :

DECIDE de fixer le nombre de membres du conseil d'administration à 8.

Il est procédé au vote conformément aux articles du code d'action sociale et des familles par scrutin de liste ;

Résultat du scrutin :

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GEIGER Nathalie	10	Dix
HUBER Christian	10	Dix
ROECKEL Thomas	10	Dix
WANNINGER Caroline	10	Dix

Les membres du conseil municipal représentant la commune au sein du centre communal d'action sociale sont donc :

- Madame Nathalie GEIGER ;
- Monsieur Christian HUBER ;
- Monsieur Thomas ROECKEL ;
- Madame Caroline WANNINGER.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 28 mars 2014.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 31 mars 2014.

Le Maire  
Alain NORTH